III – Incompétence, démagogie et trop souvent mensonges

A la lecture des tracts, nous avons pu noter qu'une certaine liste prévoyait de créer au bas mot environ 10 emplois communaux supplémentaires. Sachant qu'un seul poste coûte à la collectivité environ 25000 euros charges comprises, cela représente donc 250 000 euros (environ 12,5% des impôts locaux).Or déjà la masse salariale représente plus de 50% de nos charges de fonctionnement. Cela promet !

⇨NOS PROPOSITIONS : De notre côté, un seul exemple plutôt que d'augmenter les effectifs de la police municipale, nous sommes en négociation avec les responsables de la police nationale afin d'obtenir une augmentation significative des moyens du commissariat de quartier. Augmentation justifiée à leurs yeux par le développement de notre commune (Lycée, entre autre ...).

Par ailleurs nous apprenons que certains veulent réduire de 50 % l'impôt foncier non bâti....la belle affaire, il représente 3% du produit fiscal de la commune : soit 66 000 euros sur plus de 2 000 000 d'euros de rentrées fiscales.

L'apothéose : il parait que St Christol en 2006 est moins subventionné que les communes de sa catégorie (5000 à 10000 habitants). C'est un mensonge.

St Christol a touché en 2006, 82 euros de subvention d'investissement par habitant, contre 66 pour la moyenne des communes de sa catégorie. Cela a permis de financer 24 % nos dépenses d'investissement contre 14 % pour la moyenne des communes de notre catégorie.

En réalité les auteurs de cette bourde ont mélangé et ajouté les subventions et la DGF (dotation globale de fonctionnement) attribuée autoritairement par l'Etat et qui sert à financer les seules dépenses de fonctionnement. A titre d'exemple, c'est mélanger, les dépenses de consommation d'eau pour le stade (DGF) et les subventions que nous avons pu toucher pour réaliser le stade. C'est vraiment n'importe quoi !

Ajoutons pour être complet que les mêmes auteurs nous annoncent une hausse significative en 2008 de la DGF... Exact on peut même vous dire qu'elle sera de 20 % : 147 000 euros. Pourquoi ? **Car le Maire a pris l'initiative en octobre 2007 de faire effectuer un recensement complémentaire de la population dont le décompte officiel est passé de 5637 habitants à 7088. Résultat la DGF qui est une somme allouée par l'Etat en fonction du nombre d'habitants a augmenté de 20 %, comme la population. Car gouverner s'est prévoir !!..**

Quant à la personne qui réclame « un peu de respect pour les St Christolens », voici le texte sur lequel en 2001, elle s'était engagée : ***« à être totalement solidaire des décisions municipales prises après débat et vote à la majorité du groupe »***
Constatez aujourd'hui de quelle manière elle a respecté son engagement.
Mieux même, elle cultive le mensonge comme argument politique : en voici deux exemples :

- elle déclare nuls et non subventionnés les aménagements de sécurité devant le groupe scolaire Marignac : c'est faux, ils sont subventionnés à 50 % par les amendes de polices. Ils sont tellement nuls qu'un de ses colistiers qui devait être 1er adjoint et qui ne l'est plus participe régulièrement au chantier.